

Formation à la préparation de l'épreuve théorique du code de la route et de l'épreuve pratique du permis de conduire des véhicules du groupe léger B

PUBLIC CONCERNE PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Inscription en présentiel ou par mail.
Délais d'accès : permanent dès inscription.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
1 maximum en partie pratique, 18 maximum en théorie

LIEU : Dans notre entreprise

DUREE : 20 heures

FORMATEUR

Formateur(s) titulaire(s) du BEPECASER et d'une Licence Universitaire Sciences Humaines option sécurité routière.

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives.
- Salle de cours avec moyens multimédias.
- Outils pédagogiques en lien avec la sécurité routière.
- Véhicule catégorie B conforme à la réglementation des établissements d'enseignement de la conduite automobile des véhicules à moteur.
- Livret d'apprentissage.
- Fiche de suivi.
- Evaluation formative.

MODALITES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de compétences sur chacune des 4 compétences du REMC.

SANCTION VISEE

Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Apprendre à assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.
- Savoir utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.
- Savoir préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes.
- Connaître et savoir prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- Le permis B permet la conduite de véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises, véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Arrêté du 13 mai 2013 relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).
- LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

Préparation du permis de conduire catégorie B éligible au CPF

PROGRAMME DE FORMATION

Formation théorique

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) suivant les 10 thèmes articulés autour de 9 familles composant l'épreuve :

- ❖ La signalisation routière, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses et l'environnement.

Formation pratique (20H)

Compétence 1 : Savoir maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Compétence 2 : Savoir appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Compétence 3 : Savoir circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Compétence 4 : Savoir pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

astr formation

Siège : 53, rue de la Glacière – ZI Les Bagnols – 13127 VITROLLES
Tél : 04 42 75 23 68 e mail : astr.autoecole@free.fr www.astr-autoecole.com

RCS 751 181 306 Agrément N°E1201363530 N° d'Activité : 93.13.1453.13